La commune qui fait un tabac

VOUVRY Prospère entre 1945 et le début des années 80, l'industrie tabacole a mis du beurre dans les épinards de nombreux ouvriers et paysans. Elle a précédé l'éclosion de l'ère industrielle.

PAR **CHARLES.MEROZ@LENOUVELLISTE.CH**

L'industrie tabacole a occupé une place de choix dans la plaine du Rhône, entre Monthey et Port-Valais, à partir de 1930. «Les premiers essais de culture ont été effectués cette année-là. Huit planteurs ont fait leur apparition à Vouvry en 1934. Ce secteur d'activité s'est rapidement développé. A l'époque, il représentait une source de revenus annexes importante pour les ouvriers et les paysans», explique le président de la commune Reynold Rinaldi.

31 500 kg récoltés en 1976

Un bref retour dans le passé s'impose. En 1945, une étape cruciale a été franchie avec la décision d'une riche famille d'industriels, les Burrus, de lancer la construction d'un séchoir à tabac à Vouvry. L'année suivante, les premières livraisons ont été effectuées dans cette installation ultramoderne pour l'époque qui a occasionné un investissement de l'ordre de 1 million de francs. «On compta la première année 91 planteurs à Vouvry, pour une surface totale de 18 hectares. Les lots bourgeoisiaux de 1000 m² furent tous cultivés par l'ensemble des bénéficiaires», note Reynold Rinaldi. La progression a été constante au fil du temps dans la plaine du Rhône. En 1954, dans le Chablais, 243 planteurs ont ainsi été dénombrés sur une superficie de plus de 120 hectares. Vingt ans plus tard, 1976 s'est révélé être un millésime exceptionnel avec une récolte de 31 500 kilos pour une valeur de 16 000 francs à l'hectare.

La main-d'œuvre a été des plus diversifiées. Dans les années 50, il a notamment été fait appel à des instituteurs qui n'exerçaient pas leur métier en été, à des étudiants ou à du personnel féminin. «A partir de 1960, comme le personnel indigène commençait à faire défaut, des employés saisonniers en provenance d'Espagne et d'Italie ont été engagés au séchoir industriel de Vouvry. Un certain nombre de ces travailleurs n'est jamais repartis et s'est établi définitivement dans la région», indique Reynold Rinaldi.

Le séchoir à tabac industriel de Vouvry dans les années 50. DR

Place à l'ère industrielle

L'industrie tabacole a rendu les armes en 1981. La famille Burrus a fermé le séchoir. Différentes raisons ont été avancées, notamment la question de l'adaptation du tabac produit dans la région au goût des fumeurs, les difficultés de séchage ou encore la disparition de la vente de tabac à pipe.

La fin de ce secteur d'activité a coïncidé avec l'éclosion de l'ère industrielle à Vouvry. La construction de la centrale thermique de Chavalon est le déclencheur de cette nouvelle période. «Un gros boom économique a suivi et l'expansion démographique a accompagné le mouvement», résume Reynold Rinaldi.

Le site qui abrite le séchoir de Vouvry va prochainement être débarrassé de ces vestiges du passé pour être remplacé par de nouvelles industries et des entreprises.

On les appelle les Tzino

En patois de Vouvry, Tzino signifie «chez nous». Une manière de dire que la commune abrite une population intelligente et active, et que la prospérité et la prospérité y sont proverbiales.

VOUVRY EN CHIFFRES

- **4300 habitants**
- **33,5 km²** de superficie
- **Répartition politique:** 4 Vouvry en mouvement, 3 PLR, 2 PDC
- **Président:** Reynold Rinaldi (Vouvry en mouvement)
- **Particularité:** la commune a des frontières avec Saint-Gingolph, Port-Valais, Vionnaz et Collombey-Muraz, la France et le canton de Vaud

Meilleurs vœux de Bonne Année

VIONNAZ Minuscule par sa taille et sa population, le hameau perché sur le coteau s'est fait connaître loin à la ronde grâce à son toponyme insolite. Ouvrons une page d'histoire locale.

PAR **LISE-MARIE.TERRETTAZ@LENOUVELLISTE.CH**

La première maison bâtie à Bonne-Année est visible de la route qui monte à Torgon. LE NOUVELLISTE

Deux maisons et douze habitants. C'est peu dire que les statistiques qui concernent Bonne Année tiennent du confidentiel. Pourtant, ce hameau perché sur le coteau à 4 kilomètres de Vionnaz s'est forgé une réputation au-delà des limites de la commune.

Son nom n'y est pas étranger. Le 1er janvier, touristes ou gens de passage s'y arrêtent pour un selfie qui servira de vecteur aux vœux qu'ils enverront aux quatre coins du monde. «Certains attendent même le passage du car postal pour que ça fasse encore plus carte postale!» sourit Michel Neuhaus.

Une histoire de bans

Le toponyme a de quoi intriguer. Le président de la société Sauvegarde du patrimoine de Vionnaz (SPV) a recensé deux explications. «Poétique, la première est signée Claude Marius, qui a vécu là durant vingt ans. Il prétend que les fruits mûrissent en abondance sur ces coteaux bien exposés. Et donc que toutes les années sont de bonnes années», cite le Torgnerisoud.

L'autre se veut plus factuelle: «Déjà inscrit ainsi au registre du cadastre en 1866, le nom de Bonne Année vient certainement d'une parcelle qui s'appelle Bonsané, ou Bonansé. Selon Guy Veuthey, membre de notre société, ce mot signifie la région des bans que le seigneur avait à disposition pour son armée. A l'époque, il logeait au château de Chillon et venait chasser dans les forêts giboyeuses de Vionnaz.»

Du cyprès pour le château de Chillon

Michel Neuhaus développe, s'appuyant sur les recher[illegible] – probablement au XIVe qu'il a menées pour dre[illegible] XIVe siècle – par le comte de Savoie pour faire surveiller les mines qu'il exploitait à proximité. Il se plaignait qu'on lui volait des pierres à gypse.»

Cette matière première avait son intérêt: transformée en plâtre dans l'usine à Vionnaz, «elle a notamment servi lors de la construction du château de Chillon». Le président de la SPVI évoque aussi son utilisation pour le Grand Mur, érigé en 1742 pour protéger Vionnaz des crues de la Gerfluz.

Un maire sous l'Empire

Bâtie sur deux parcelles, cette première maison «compte une moitié, bétonnée, certainement occupée par les seigneurs quand ils étaient de passage, l'autre l'étant par le paysan qui s'occupait des lieux. Elle était administrée, comme les terres du comte à Vionnaz, par le châtelain du Bouveret. Joseph Veuthey s'y installa dès 1795, en location. Alors syndic de la plaine, il fut nommé maire sous l'Empire – le seul maire de Vionnaz – en 1811.»

La deuxième bâtisse de Bonne Année, une maison grange, a été construite en 1879. L'écrivaine Pierrette Ecuvat-Mariaux est née dans ce hameau. En 1930, elle l'évoque dans son livre «Le Volais d'antan»: «Bénéficiaires, les deux maisons sont là, coquettes et mignonnes. De nouveaux habitants sont venus et forment aujourd'hui ensemble une communauté d'une douzaine de personnes car à Bonsaney, c'est le bonheur 365 jours par année.»

VIONNAZ EN CHIFFRES

- **2775 habitants** au 30 avril 2020
- **2099 hectares** de superficie
- **Répartition politique:** 4 PDC+, 3 PLR
- **Président:** Laurent Lattion (PDC+)
- **Revenus financiers:** 12,8 millions (comptes 2019)
- **Particularité:** Michel Dufour, l'un des deux cosignataires du traité faisant entrer le Valais dans la Confédération, est né à Vionnaz. La commune compte deux paroisses (Vionnaz et Revereulaz) depuis la scission décidée en 1798 par l'évêque de Sion, à la demande d'habitants de la montagne

Plusieurs surnoms pour les Vionnerouds

Appelés Vionnerouds, les habitants de Vionnaz sont parfois surnommés les Lémériaux. «Ceux qui habitent dans les eaux», en référence à la plaine qui n'était qu'un vaste marais avant la construction du canal Stockalper. On les appelle aussi les Pugnus, sobriquet péjoratif aux yeux de la population et dont l'origine n'est pas claire.

Ceux de la partie montagne, à partir du pont de Mayen, sont appelés les Russes. Un surnom probablement dû au feu-dit Ruscon. D'aucuns le lient à l'élection d'un juge de commune dans les années 1920, qui eut les citoyens de la montagne déposer dans l'urne un bulletin portant le nom de Maxime Litinov, révolutionnaire et diplomate russe célèbre à l'époque.

Un inventaire du patrimoine bâti de la commune: «Longtemps, Bonne Année n'a compté qu'une maison. Selon le recueil «Les sources du droit suisse», elle aurait été cons[illegible]